



MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

AMBASSADE DE FRANCE PRÈS LE SAINT-SIÈGE

FICHE SAINT SIÈGE

I- Organisation de l'enseignement supérieur

Le Saint-Siège présente l'originalité de réunir à Rome un ensemble d'institutions d'enseignement supérieur unique au monde en raison de la diversité internationale de son public étudiant et de son corps professoral. Ce système est fort de 22 établissements aux tailles, aux fonctions et à l'influence très diverse dont il est utile de distinguer les caractères généraux.

Ces établissements relevant du Saint-Siège mais dispersés dans la ville, traduisent l'universalité de l'Église. Ils accueillent à Rome des professeurs et des étudiants, clercs et laïcs, de tous les continents et de presque toutes les nationalités. Pour se limiter à deux exemples, l'Université Saint Thomas d'Aquin (d'obédience dominicaine) compte 1 600 étudiants issus de 97 nations différentes, et 130 enseignants de 35 nationalités. L'Université Grégorienne (Jésuite), rassemble près de 3 400 étudiants, issus de 130 pays et environ 400 enseignants titulaires ou invités de 40 pays.

Les établissements d'enseignement supérieur pontificaux accueillent à eux tous en environ vingt mille étudiants. Ce nombre peut paraître faible, mais il regroupe des étudiants très motivés, inscrits dans une université romaine par des évêques ou des supérieurs de congrégation, en vue d'améliorer la formation de leurs meilleurs éléments. Ces établissements ne sont pas conçus pour accueillir un public de masse, mais pour former l'élite du clergé mondial.

L'enseignement est limité pour l'essentiel aux sciences humaines et religieuses : théologie, droit canon, histoire, philosophie, missiologie. On ne trouvera pas d'enseignement de sciences physiques ou de médecine, assuré en revanche dans les universités catholiques en Italie et dans le monde. Les universités pontificales à Rome, distinctes des universités catholiques italiennes, ont pour mission de former des religieux ou des laïcs, pour les préparer à une mission d'Église. Leur objectif est donc clairement défini. Elles se sont ouvertes cependant pour certaines d'entre elles du moins, à des thématiques plus profanes, jugées indispensables pour la pastorale, comme la sociologie, la psychologie, les sciences de la communication, la bioéthique.

Ces établissements ont des statuts et portent des noms différents en fonction du nombre de leurs facultés (les universités comptant au moins quatre facultés) et de leur degré d'autonomie.

L'ensemble se compose de :

⇒ sept universités : université Grégorienne, université du Latran, université Salésienne, université Saint-Thomas d'Aquin (appelée aussi Angelicum), université Urbainienne, université Antonianum et université de la Sainte-Croix.

⇒ deux Athénées : Saint-Anselme, Regina Apostolorum.

⇒ quatre Facultés : Sciences de l'Éducation (Auxilium), Marianum, Saint-Bonaventure, Teresianum.

⇒ une Académie : Alphonsienne.

⇒ huit Instituts : Archéologie chrétienne, Institut Biblique, Études Arabes et Islamiques (P.I.S.A.I.), Études sur le Mariage et la Famille (Pontificio Istituto Giovanni Paolo II), Musique Sacrée, Institut Pontifical Oriental (P.I.O.), Institut de Patristique Augustunianum, l'Institut théologique Claretianum.

Universités, athénées et Instituts sont placés, dans la plupart des cas, sous la responsabilité d'une congrégation religieuse, ce qui donne à chacune de ces institutions un caractère propre. Ainsi la Grégorienne est-elle confiée aux Jésuites, Saint-Thomas d'Aquin (Angelicum) aux Dominicains, l'Antonianum aux Franciscains, Saint-Anselme aux Bénédictins, le P.I.S.A.I. aux Pères blancs. Cet ensemble, élaboré au cours des siècles, s'est adapté aux évolutions de l'Église. Ainsi l'Opus Dei a développé sa propre institution universitaire, avec l'Université de la Sainte-Croix. De même la Congrégation des Légionnaires du Christ a-t-elle obtenu la création de l'Athénée Regina Apostolorum en 1993.

Sur le plan administratif, elles relèvent au sein de la Curie romaine, de la Congrégation de l'Éducation catholique, à l'exception de l'Université Urbainienne qui dépend de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples.

Rome est le centre mondial le plus important de préparation de prêtres et de séminaristes, et de laïcs spécialisés dans les disciplines ecclésiastiques. Par delà la diversité, qui provient de l'histoire des universités pontificales, de leur rayonnement intellectuel, de leurs spécialisations, leur unité vient de leur insertion à Rome, auprès du Pape, au cœur de l'Église universelle, et de leur mission de former un clergé et des responsables laïcs qui, à leur tour, diffuseront la formation reçue ailleurs dans le monde.

Ces universités sont le garant de l'unité et l'universalité de l'Église, mais, en raison du poids croissant de la ville-siège et de l'emploi généralisé de la langue italienne, elles contribuent aussi à la « romanisation » des élites du clergé mondial.

La Congrégation de l'Éducation catholique

Créé en 1588, la Congrégation de l'Éducation Catholique est en quelque sorte le ministère des Universités et de l'Éducation du Vatican. Comme toutes les Congrégations romaines, elle est dirigée par un Cardinal Préfet, aidé d'un secrétaire, d'un sous-secrétaire et de 20 collaborateurs. Un conseil directif de 31 membres (dont 26 cardinaux) assiste le Préfet et se réunit une fois par an pour la « plenaria ». 33 consultants, prêtres et laïcs, choisis dans le monde entier pour leur compétence particulière ou les charges qu'ils occupent forment un corps d'experts. Pour pouvoir assurer tous les aspects de sa mission, la Congrégation est subdivisée en trois secteurs ou bureaux.

Le Bureau des séminaires est chargé de tout ce qui concerne le statut, l'enseignement, la formation, le contrôle des enseignants. Ce bureau a juridiction sur tous les séminaires de l'Église, à l'exception de ceux qui dépendent des Congrégations pour l'Évangélisation des Peuples (missions) et pour les Églises orientales. C'est lui qui décide de l'ouverture de nouveaux séminaires et en assure éventuellement le contrôle par l'envoi de « visiteurs apostoliques ».

Le Bureau des Universités érige ou approuve et gouverne les Universités et Facultés ecclésiastiques et toutes les institutions d'études supérieures catholiques.

Le Bureau pour les Écoles veille à la création d'écoles catholiques, paroissiales ou diocésaines, et contrôle leur fonctionnement aussi bien au niveau de l'instruction que de la pédagogie, de l'enseignement religieux et moral.

Les différents établissements

⇒ L'UNIVERSITÉ PONTIFICALE GRÉGORIENNE

L'Université Grégorienne est, dans l'ensemble du système universitaire du Saint-Siège, l'établissement à la fois le plus ancien et le plus prestigieux, très marqué par la tradition jésuite.

Son existence remonte à 1551, lorsque Ignace de Loyola, le fondateur de la Compagnie de Jésus, créa une école dite « Collège romain », qui devint en 1556, université. Son nom vient du Pape Grégoire XIII (1572-1585) qui la dota d'un important bâtiment. L'Université fut installée par Pie XI en 1930 dans ses locaux actuels, en plein cœur de la ville.

Le prestige de la Grégorienne vient de sa longue histoire et de l'influence qu'elle exerce sur la formation du clergé. Elle compte près de 3 400 étudiants originaires de 130 pays. On dit que le quart de l'épiscopat mondial et le tiers du Collège cardinalice ont étudié à la Grégorienne. Elle revendique 20 saints, 39 bienheureux et 16 Papes. Parmi les étudiants, on compte de nombreux séminaristes (dont 70 séminaristes français). Elle s'est amplement ouverte aux laïcs, qui représentent 22 % des effectifs (pour l'essentiel des Italiens), et le nombre de femmes, surtout des religieuses, s'est renforcé pour atteindre 21 % des inscrits. Plus de la moitié des étudiants (52 %) poursuivent des études de deuxième ou troisième cycle, ce qui confère à l'Université un haut niveau scientifique. Plus de 60 thèses de doctorat en théologie sont soutenues chaque année.

Le prestige de l'Université vient aussi de ses professeurs dont beaucoup ont compté dans l'histoire de la théologie, de la philosophie, de l'exégèse biblique. Le corps enseignant comprend plus de 400 personnes, professeurs titulaires, assistants, chargés de cours, professeurs invités. Le prestige vient enfin d'une bibliothèque, qui est l'une des bibliothèques universitaires les plus importantes du monde, avec près d'un million de volumes et des collections de 3 500 revues environ. Très riche sur le plan théologique, philosophique et historique notamment, elle posséderait le fonds le plus notable en Europe, en dehors de Moscou, sur le marxisme et le système soviétique. Elle jouit d'une organisation remarquable (accès direct à l'ensemble des collections de revues, par exemple) ce qui en fait pour tout chercheur un instrument de travail efficace. L'Université est enfin, elle-même, un véritable centre de publications, avec 22 revues en 5 langues différentes et plusieurs collections d'ouvrages

L'université est organisée en :

- ⇒ six facultés : théologie, droit canon, philosophie, histoire de l'Église, missiologie, sciences sociales
- ⇒ trois instituts : spiritualité, psychologie, sciences religieuses
- ⇒ cinq centres, École supérieure de lettres latines, Centre interdisciplinaire pour les communications sociales, Centre pour les biens culturels de l'Église, Centre pour la formation des formateurs dans les séminaires, Centre d'études sur religions et cultures.

L'Université Grégorienne a voulu diversifier ses enseignements et, à côté des grandes facultés, s'ouvrir à des secteurs neufs avec les sciences sociales, la psychologie, ou la formation à la gestion des biens culturels, offrant ainsi des possibilités de formations post-universitaires, qui attirent particulièrement des laïcs. Par exemple a été mis en place une formation éthique et administrative spécifique pour médecins, dirigeants et agents de services sanitaires.

⇒ **L'UNIVERSITÉ PONTIFICALE URBANIENNE**

L'université pontificale Urbanienne a été fondée en 1627 pour l'action missionnaire du Saint-Siège. Elle a pour vocation d'accueillir des ecclésiastiques destinés à partir en mission ou originaires des pays de mission.

L'Université urbanienne occupe une place singulière et importante dans le système d'enseignement supérieur du Saint-Siège. D'abord Collège, fondé par le Pape Urbain VIII qui lui a donné son nom pour soutenir le mouvement missionnaire, il fut élevé au rang d'université en 1962 par Jean XXIII. Du fait de ses origines, l'Urbanienne se trouve sous la tutelle de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples dont le préfet est le Grand Chancelier.

La structure de l'Université doit beaucoup à sa vocation missionnaire. Elle a subi depuis 1997 plusieurs réformes pour mieux adapter cette vocation traditionnelle aux demandes des jeunes Eglises et aux grands thèmes de l'interculturalité et du développement, du dialogue inter religieux. L'Urbanienne a donc opéré une mue remarquable ces quatre dernières années, sous l'autorité de son recteur actuel, Mgr Ambrogio Spreafico. Elle est organisée en :

- ⇒ quatre facultés : philosophie, théologie, droit canon, missiologie
- ⇒ deux instituts : l'Institut supérieur pour l'étude de la non-croyance, de la religion et des cultures et l'Institut supérieur de catéchèse et spiritualité missionnaire « Redemptoris Missio » (ce dernier créé en 1999)
- ⇒ trois centres : Études chinoises, Études Cardinal Newman, Communications sociales
- ⇒ une section de langues classiques (latin, grec, hébreux), modernes (italien, français, anglais, allemand, espagnol) et orientales (syro-chaldéen, arabe, chinois, sanskrit).

L'enseignement est adapté à la vocation de l'Université : la faculté de droit canon a introduit un « cours de pratique de la jurisprudence ecclésiastique » pour répondre aux besoins des jeunes Églises, la faculté de philosophie a développé les thèmes du dialogue inter religieux et de l'inculturation, celle de théologie a un cours de théologie de la mission. La faculté de missiologie n'accepte que les étudiants déjà titulaires des deux premières années d'université et offre trois types de spécialisation : théologie missionnaire, évangélisation et pastorale missionnaire, mission et religions. La bibliothèque est riche de plus de 350 volumes, dont 11 000 environ se partagent entre 530 langues non européennes. On y trouve de beaux fonds chinois, japonais, coréens ainsi que des ouvrages en langues indigènes des Amériques. L'Université a sa propre maison d'édition « L'Urbaniana University Press » qui publie une revue scientifique « Euntes Docete ».

L'Urbanienne présente l'originalité d'avoir en charge 89 séminaires et instituts de formation en philosophie, théologie, missiologie, droit canon, répartis à travers le monde (Afrique et Asie surtout, mais aussi Amérique et Europe) qui rassemblent 11 000 étudiants).

⇒ **L'UNIVERSITÉ PONTIFICALE DU LATRAN**

L'Université du Latran, dont les origines remontent à 1773, entend être l'Université romaine par excellence, l'université du Pape.

Elle est composée de :

- ⇒ quatre facultés : théologie, droit canon, droit civil, philosophie
- ⇒ quatre instituts : l'Institut « Utriusque Iuris », l'Institut pastoral « Redemptoris Hominis », l'Institut des Sciences religieuses « Ecclesia Mater » et l'Institut Pontifical Jean-Paul II pour les Études sur le Mariage et la Famille, qui a récemment été élevé au rang d'institut autonome.
- ⇒ un Centre interdisciplinaire pour la formation permanente.

L'originalité de l'université tient plus particulièrement à ces instituts. L'institut sur le Mariage et la Famille dispose d'une réelle autonomie et confère ses propres grades académiques. Il est donc considéré comme une structure à part, même si son Président est le Recteur de l'université. « Utriusque Iuris » forme au droit international et comparé et en même temps au droit canon et au droit civil en réunissant les deux facultés, et l'institut pastoral « Redemptoris Hominis » prépare à un Master en Doctrine sociale de l'Église.

Le Latran a mis en place des pôles d'excellence en développant des réseaux de recherche internationale sur différents thèmes, comme la famille (bioéthique, droit, anthropologie, théologie pastorale), la doctrine sociale de l'Église (travail, relations internationales, droit des Peuples, droits de l'Homme). On a aussi créé des centres de recherche tels que le Centre d'études sur le Concile de Vatican II, piloté par un Comité scientifique international et la chaire « Saint Thomas et la Pensée contemporaine ».

La bibliothèque conserve 600 000 volumes et l'université abrite une maison d'édition, Latran University Press, qui publie quatre revues scientifiques et une revue destinée à un public plus large « Nuntium » et des collections de livres.

L'université s'est dotée d'une fondation « Civitas Lateranensis » qui soutient sa promotion dans le monde, pour rechercher des financements, des mécénats, des bourses pour les étudiants, semble-t-il avec efficacité, si l'on en juge par la rénovation des locaux effectuée pour l'année jubilaire, et par les nombreuses initiatives en matière de recherche et de colloques. Ce dynamisme récent s'est traduit par une forte augmentation du nombre des étudiants qui sont passés de 2 700 en 1995 à plus de 4 200 en 2000. Le Latran est sans doute l'université la plus italienne des universités pontificales (80 % des effectifs sont italiens) et la plus laïque (les laïcs représentent 59 % des inscrits). Parmi ces derniers, les femmes sont nombreuses. Le Latran est la seule université pontificale dont l'une des facultés (philosophie) a une femme pour Doyen.

⇒ **L'UNIVERSITÉ PONTIFICALE SALÉSIENNE**

L'université Salésienne, fondée comme Athénée en 1940 et transformée en université en 1973, s'appuie sur la tradition éducatrice de Saint-Jean Bosco et sur la spiritualité de Saint-François de Sales, elle a acquis, particulièrement dans certains domaines, comme les communications sociales ou les sciences de l'éducation, une compétence reconnue sur le plan international.

Elle comprend :

- ⇒ six facultés : théologie, sciences de l'éducation, philosophie, droit canon, lettres chrétiennes et classiques ou institut supérieur de latinité et sciences de la communication sociale.
- ⇒ le Département de Pastorale pour les jeunes et de catéchèse
- ⇒ l'Institut supérieur de Sciences religieuses.

L'université a sa propre maison d'édition (la L.A.S., Libreria Ateneo Salesiano) qui publie une cinquantaine d'ouvrages par an, et deux revues « Salesianum » et « Orientamento Pedagogici ».

Les étudiants sont au nombre de 1 600 provenant de 89 nations. Le corps enseignant est composé de 200 professeurs, dont les trois quarts sont des Italiens. L'université Salésienne a également sous son autorité 29 établissements répartis dans le monde (10 en Europe, 9 en Amérique du Sud, 6 en Asie, 4 en Afrique). L'Université Salésienne est une université en expansion, dont le dynamisme est symbolisé par la construction d'une nouvelle et volumineuse bibliothèque. Elle occupe deux créneaux dans lesquels elle a une position d'excellence : les sciences de l'éducation, et les communications sociales.

⇒ **L'UNIVERSITÉ PONTIFICALE SAINT THOMAS D'AQUIN**

L'Université Saint Thomas d'Aquin, mieux connue sous le nom de l'Angelicum, a une longue tradition d'enseignement qui remonte au Moyen Âge. C'est l'Université des Dominicains, son Grand Chancelier est le Maître de l'Ordre. Elle est très marquée par la théologie de Thomas d'Aquin.

L'Angelicum a été fondée en 1577 pour soutenir l'action des missionnaires dans le nouveau monde. Elle appuya les travaux de Las Casas et Vitoria qui établirent les bases du droit international moderne. mais c'est surtout grâce au Pape Léon XIII (1878-1903) qu'elle s'est développée lorsque celui-ci a fait de la doctrine de Saint Thomas d'Aquin la base du renouveau de l'Église, et le fondement de la formation du clergé (encyclique « Aeterni Patris » du 4 août 1878). La faculté de philosophie fut alors fondée en 1882, suivie de la faculté de droit canon en 1896. C'est en 1963 que Jean XXIII éleva l'Angelicum au rang d'Université.

L'Angelicum est composée de :

- ⇒ quatre facultés, théologie, philosophie, droit canon et sciences sociales

⇒ de deux instituts « Mater Ecclesiae », institut de sciences religieuses destiné à la formation de cathéchistes et de professeurs de religion, et l'Institut Saint-Thomas, consacré à l'étude des textes de ce docteur de l'Église.

La bibliothèque compte 200 000 volumes. Treize centres de formation en théologie et philosophie répartis sur les cinq continents sont rattachés à l'Université.

Elle accueille 1 600 étudiants provenant de 97 pays dont 770 proviennent d'Europe. Les laïcs sont au nombre de 440 et les femmes (religieuses ou laïques) représentent près de la moitié des effectifs. Les étudiants sont encadrés par 146 enseignants.

La Faculté de théologie comprend deux sections linguistiques, l'une en italien, l'autre en anglais. L'Université de l'Angelicum est l'une des universités pontificales les plus tournées vers le monde anglophone : elle comprend, en plus de la section anglaise de la faculté de théologie, des cours en anglais dans les facultés de philosophie et de sciences sociales et même pour l'ensemble des étudiants, un cours de latin donné en anglais.

⇒ **L'UNIVERSITÉ PONTIFICALE DE LA SAINTE CROIX**

L'Université de la Sainte-Croix a d'abord été une simple émanation de l'Université de Navarre (Pamplona), instituée en janvier 1985 comme Centre Académique romain de la Sainte-Croix. Ce centre a été transformé en 1990 en athénée romain composé de deux facultés (théologie et philosophie) et d'un institut supérieur de sciences religieuses. L'athénée a reçu le titre de pontifical en 1996 et a poursuivi son développement avec la création de deux nouvelles facultés de droit canon en 1993 et de communications sociales en 1996, pour devenir université en 1998. La montée en puissance de cette jeune université n'est pas sans rappeler la rapidité de la béatification du fondateur de l'Opus Dei, dont le prélat est son Grand Chancelier.

Les quatre facultés et l'institut qui composent l'université de la Sainte-Croix entendent diffuser un enseignement ouvert sur le monde et cultivent une image résolument moderne, comme en témoignent les colloques régulièrement organisés avec la participation de savants de tous horizons. La bibliothèque, encore modeste, compte 100 000 volumes. Chaque faculté publie sa propre revue et édite une collection de monographies.

La Sainte-Croix accueille environ un millier d'étudiants. Les laïcs représentent 10 % des effectifs, et on compte également 10 % de femmes. Les membres de la direction et la majorité du corps professoral sont issus de la prélature de l'Opus Dei.

La faculté de Communications sociales, où l'on enseigne l'histoire et les techniques du cinéma, la technologie informatique, le marketing mais aussi les méthodes du discours oral, la rhétorique, fondée en 1996, constitue l'élément le plus original de l'université et son fer de lance. Il s'agit non seulement de former des jeunes aux techniques de communication, mais aussi de savoir présenter le message chrétien au monde contemporain.

⇒ **L'UNIVERSITE PONTIFICALE ANTONIANUM**

L'Antonianum a été institué en 1890 comme Centre d'Études Universitaires des Franciscains. Elevé au rang d'université en 2005 par Jean-Paul II, ses 430 étudiants (avant tout Franciscains, mais avec une ouverture depuis le Concile à des étudiants de toutes origines, religieux ou non) dont la moitié de femmes, et ses 96 enseignants, se répartissent entre trois facultés et quatre instituts :

- ⇒ La faculté de théologie, qui dispose également d'un siège à Jérusalem, « Studium Biblicum Franciscanum ».
- ⇒ La faculté de droit canon.
- ⇒ La faculté de philosophie.
- ⇒ l'Institut d'Études Oecuméniques « Saint Bernardin » installé à Venise.
- ⇒ l'Institut Franciscain de spiritualité.
- ⇒ l'École supérieure d'Études médiévales et franciscaines.
- ⇒ l'Institut supérieur de Sciences religieuses « Redemptoris Hominis ».

La bibliothèque compte 420 000 volumes et 2 523 périodiques. L'athénée publie une revue l'« Antonianum », et plusieurs collections accueillent les ouvrages des professeurs et les thèses des étudiants.

⇒ **LES ATHÉNÉES**

En plus des 7 universités, le système universitaire du Saint-Siège comprend deux établissements plus petits, des Athénées, très typés, tant du point de vue de leur inspiration culturelle que des orientations de l'enseignement qui y est donné. Il s'agit de l'Athénée pontifical Saint-Anselme (Bénédictins) et de l'Athénée pontifical « Regina Apostolorum » (Légionnaires du Christ).

1. L'Athénée de Saint-Anselme a été institué en 1687 par le Pape Innocent XI comme Institut d'Études théologiques de la Congrégation bénédictine du Mont Cassin. Il accueille aujourd'hui les élèves de toutes les Congrégations bénédictines et il s'est ouvert, après le Concile, aux étudiants d'autres Congrégations religieuses, aux séminaristes, aux prêtres diocésains et aux laïcs. Avec 270 étudiants et 90 enseignants, il reste un petit établissement, mais fort d'une belle bibliothèque et de sa spécialisation dans les questions liturgiques et monastiques. On peut y suivre un enseignement classique en philosophie et en théologie, mais les aspects les plus originaux de la formation proposée restent les études monastiques avec une forte attention aux traditions occidentales comme orientales, et dans la liturgie. Les professeurs de Saint-Anselme ont du reste joué un rôle majeur dans l'élaboration de la réforme liturgique par le Concile Vatican II. a été créé récemment un cours d'Architecture et Arts pour la Liturgie.

L'Athénée publie une collection « Studia Anselmania » et une revue « Ecclesia Orans » qui lui permettent d'être présent dans les débats théologiques et liturgiques et dans le dialogue oecuménique.

2. L'Athénée « Regina Apostolorum » est le dernier né des établissements pontificaux. Fondé en 1993, il est l'émanation de la Congrégation des Légionnaires du Christ, fondée en 1941 au Mexique. Il possède trois facultés : théologie, philosophie et bioéthique.

⇒ **LES FACULTÉS PONTIFICALES DE THÉOLOGIE**

Le système universitaire pontifical comprend en plus des Athénées et des Universités, quatre facultés, petits établissements spécialisés, ou la présence francophone est très limitée.

1. La faculté pontificale de Sciences de l'Éducation « Auxilium » a été fondée en 1954. Placée sous l'autorité du Recteur de la Société de Saint-Jean Bosco (Salésien), elle prépare à la licence et au doctorat et propose des cours de spécialisation pour des éducateurs. Elle accueille 350 étudiants, en majorité des religieuses, mais elle s'ouvre de plus en plus à des laïcs et aux hommes. Elle publie une revue de bon niveau, la « Rivista di Scienze dell'Educazione ».

2. La faculté pontificale de théologie « Saint Bonaventure » dépend de l'ordre franciscain des Frères mineurs conventuels. Son existence remonte à 1587. Spécialisée dans l'enseignement de la théologie selon la spiritualité franciscaine, elle ne compte que 130 étudiants, presque tous religieux.

3. La faculté pontificale de théologie « Marianum », dirigée par l'Ordre des Serviteurs de Marie, spécialisée en marialogie, a été fondée en 1398. Elle compte 300 étudiants, dont de nombreux laïcs.

4. La faculté pontificale de théologie « Teresianum », d'inspiration carmélitaine, a été fondée en 1935. Elle est, parmi ces quatre facultés, celle qui entretient avec la France les relations les plus fortes, ne serait-ce qu'à travers la spiritualité de Sainte Thérèse de Lisieux, proclamée Docteur de l'Église en 1997. Dépend également de la faculté un institut international de théologie pastorale sanitaire fondé en 1978, confié aux Pères Camilliens, Congrégation spécialisée dans les questions de santé. On a développé aussi une spécialité en anthropologie théologique. La faculté publie « Teresianum », revue de niveau international, ainsi que deux publications bibliographiques annuelles consacrées l'une à la spiritualité, l'autre à la tradition carmélitaine.

⇒ **LE P.I.S.A.I**

Le Pontificio Istituto di Studi Arabi e d'Islamistica (P.I.S.A.I) qui a fêté à Rome le 12 mai 2000 son cinquantième anniversaire, doit son origine à la création en 1926 à Tunis, par la Société des Missionnaires d'Afrique (Père Blancs), d'un Centre de formation pour les missionnaires se préparant à agir en milieu musulman. Son objectif est de donner une formation scientifique approfondie sur l'Islam et les peuples musulmans (langue arabe, histoire, religion, droit, arts...) dans le souci de préparer au dialogue entre Chrétiens et Musulmans.

Les origines du PISAI se trouvent à Tunis, dans la section d'Études Arabes et Islamiques de l'I.B.L.A. (Institut des Belles Lettres Arabes) fondé en 1926 qui, dans le cadre de la Tunisie d'alors, mit l'accent sur ses dimensions de Centre interculturel et inter religieux rassemblant des Chrétiens et des Musulmans. Le développement de cette section amena les Pères Blancs à la détacher de l'I.B.L.A., pour en faire un institut autonome installé en septembre 1949 à la Manouba, dans la banlieue de Tunis. Il fut transféré à Rome à la suite de la nationalisation par les autorités tunisiennes des propriétés détenues par des étrangers, et dans le cadre des orientations prises par le Concile Vatican II sur le dialogue inter religieux (en 1964 fut créé à Rome le secrétariat pour les non chrétiens). C'est en 1981 qu'il prit son nom actuel.

L'origine maghrébine de l'Institut, ses liens avec les Pères Blancs, expliquent que l'enseignement est en grande partie assuré en français. Cependant son installation à Rome l'a amené à élargir le champ de ses recherches et de ses formations à l'ensemble du monde musulman tant en Afrique qu'en Asie. Une section anglophone a été créée en 1972, dont l'importance n'a cessé de croître. Les étudiants sont au nombre de 250 environ et leur provenance géographique tend à se diversifier.

Le programme des études, réparti sur trois ans, comprend un apprentissage intensif de la langue arabe littéraire et conduit à une licence (puis éventuellement à un doctorat) d'Études Arabes et Islamiques. La bibliothèque, avec 25 000 volumes et 450 périodiques peut paraître, comparée à d'autres bibliothèques d'universités pontificales, peu importante, mais elle présente l'originalité d'offrir un ensemble unique à Rome sur le monde arabo-islamique. Le P.I.S.A.I produit lui-même trois revues « Études arabes-dossiers », depuis 1962 (en français), « Encounter Documents for Muslim-Christian understanding » (en anglais) depuis 1974 et « Islamo-Christiana » (en français) depuis 1975. Une collection d'ouvrages a été fondée en 1982, « Studi Arabo-Islamici del PISAI ».

⇒ **LES INSTITUTS PONTIFICAUX**

Le système universitaire du Saint-Siège se complète par un ensemble d'Instituts très spécialisés, autonomes dans leur fonctionnement, mais pour la majorité d'entre eux, rattachés à une université pontificale. On s'y inscrit au niveau de la licence.

1. L'Institut Pontifical Biblique a été fondé par Pie X en 1909, en pleine crise moderniste, pour contrôler les études sur la Bible et confié immédiatement aux Jésuites. Il est depuis 1928 associé à l'Université Grégorienne tout en jouissant d'un fonctionnement indépendant. Il est composé de deux facultés, la faculté d'Écriture sainte et la faculté des Études de l'Orient antique. Les étudiants doivent connaître le latin, le grec et l'hébreu, mais aussi l'italien et deux autres langues (français, anglais ou allemand). Ils peuvent intégrer dans leur cursus un semestre de cours à l'université hébraïque de Jérusalem ou à l'École biblique de Jérusalem. Les cours, de très haut niveau, sont dispensés par un corps professoral restreint de 39 enseignants titulaires ou invités.

2. L'Institut Pontifical Oriental est lui aussi associé à l'université Grégorienne. Dirigé par les Jésuites, cet établissement a été fondé par Benoît XV en 1917, dans le but de développer à Rome des Études supérieures sur l'Orient chrétien, antique et moderne. Il s'est engagé à promouvoir, particulièrement depuis Vatican II, un esprit de compréhension entre les chrétiens occidentaux et orientaux. Il accueille environ 350 étudiants originaires de 51 états différents. L'Institut est composé de deux facultés : sciences ecclésiastiques orientales et droit canon oriental. Parmi les langues, sont enseignés l'arménien, le copte, l'éthiopien, le géorgien, le grec, le russe, le syriaque. Il publie une collection « Orientalia Christiana Analecta » et une revue « Orientalia Christiana Periodica ». La bibliothèque offre un ensemble de livres spécialisés unique à Rome.

3. L'Institut de Patristique « Augustinianum » qui est associé à l'Université pontificale du Latran, est spécialisé dans l'étude des Pères de l'Église, avec une attention particulière à Saint Augustin. Il dépend de l'ordre des Augustiniens. Ses origines remontent au XIX^{ème} siècle. Il accueille environ 160 étudiants.

4. Dépendant de l'Université du Latran, L'Académie Alphonsienne, Institut Supérieur de Théologie Morale, a été fondé en 1949 par les Rédemptoristes et se situe dans l'esprit de saint Alphonse de Liguori qui, au XVIII^{ème} siècle, a rénové la théologie morale. « Le liguorisme » fondé sur une approche plus compréhensive des questions morales, et en cela opposé à la rigueur janséniste, a été particulièrement mis en valeur au XIX^{ème} siècle par le Pape Pie IX. C'est un petit établissement de 280 étudiants qui donne une bonne formation de spécialisation en théologie morale.

5. L'Institut de Théologie de la Vie consacrée « Claretianum » est associé à l'Université du Latran et fonctionne comme le précédent depuis 1971 comme Centre de spécialisation en théologie de la vie religieuse. On peut y suivre des cours sur les fondements bibliques de la vie consacrée, sur ses aspects historiques, psychologiques, sociologiques, juridiques. Il est confié à la Congrégation des « Clarétiens », Congrégation mariale (leur nom exact est « Les Missionnaires du Cœur Immaculé de Marie »), développée surtout en Espagne. Avec 23 enseignants et moins de 150 étudiants, cet Institut est très modeste.

6. L'Institut Pontifical Jean-Paul II pour les Études sur le Mariage et la Famille, désormais autonome (il était rattaché à l'Université du Latran jusqu'en 2006), a été voulu par le Pape actuel afin de donner une formation spécifique et de haut niveau dans un domaine qui lui apparaît fondamental pour la mission de l'Église. Sa fondation en 1982 et son développement rapide (l'Institut a créé des centres à Washington (1988), à Valence (1994), à Mexico (1996) et plus récemment à Salvador (Brésil), à Cotonou (Bénin) et à Kerala (Indes) témoignent d'une des orientations majeures du Pontificat. L'Institut prépare à une licence et à un doctorat en théologie du Mariage et de la Famille, et propose trois Masters en sciences du Mariage et de la Famille, en bioéthique et en Pastorale matrimoniale et Politiques familiales. Très actif, l'Institut publie une revue « Anthropotes » et trois collections « Studi su la persona e la famiglia », « Lezioni e dispense », et « Studi e ricerche » qui édite les meilleures thèses.

7. L'Institut Pontifical d'Archéologie Chrétienne a été fondé par Pie IX en 1925. Son objectif est d'étudier les premiers siècles du Christianisme à travers l'archéologie et de préparer ses étudiants à une licence en trois ans et au doctorat, avec une formation en archéologie, iconographie, architecture antique, épigraphie, patrologie. Il a eu un grand rôle scientifique pour la reconnaissance et l'interprétation des nombreux monuments de Rome et du monde romain, en particulier les catacombes. Il est aujourd'hui un petit établissement rassemblant 69 étudiants autour de 12 enseignants. Parmi les étudiants, il y a une grande majorité d'Italiens (58) et de femmes (43) et presque tous sont des laïcs.

8. L'Institut Pontifical de Musique Sacrée fondé par Pie X en 1911, dans un contexte de renouveau des études liturgiques, a pour fin l'enseignement des différents aspects de la musique sacrée (chant grégorien, composition, chœur, orgue) et l'étude de la musicologie en lien avec la liturgie. La formation va du baccalauréat au doctorat. 89 étudiants y sont inscrits, dont une majorité d'Italiens (41), mais avec une grande diversité internationale (28 nations représentées, 9 étudiants coréens, 2 japonais, 7 croates).

9. L'Institut Pontifical « Regina Mundi » est un Centre international d'études théologiques fondé en 1955 par l'Union Internationale des Supérieures générales des Congrégations de religieuses. Il a été longtemps le seul centre de formation supérieure ouvert aux religieuses. Il a joué pleinement son rôle de formation de religieuses provenant du monde entier (au nombre de 624 en 1999-2000) et bien souvent originaires de pays pauvres, ravagés parfois par des guerres ou courant des risques graves d'instabilité. Plus de la moitié des étudiantes sont d'origine africaine. L'enseignement présente l'originalité d'être organisé en quatre secteurs linguistiques, italien, français, anglais et espagnol. Il a cependant connu une grave crise en 2000 qui a conduit à la fermeture progressive de la première, puis de la deuxième année, jusqu'à sa définitive fermeture en 2006.

II – Organisation des études et enseignements dispensés

On peut repérer des points communs dans l'organisation des études, mais avec des variantes d'une université à l'autre, chacune s'organisant selon sa vocation dominante et ses traditions propres.

1. L'organisation des études en trois cycles.

- ⇒ le premier conduit au baccalauréat en 3 ans. Il s'agit d'un cycle d'enseignement général.
- ⇒ le second conduit à la licence en 2 ans. Il s'agit d'un cycle de spécialisation.
- ⇒ le troisième conduit au doctorat en 2 ans. Il s'agit d'un cycle de recherche.

2. On peut s'inscrire dans une université pontificale à l'issue des études secondaires.

Mais certains Instituts et Facultés ne sont ouverts qu'à partir de la licence. La provenance très diversifiée des professeurs et des étudiants implique qu'il n'y a pas de problèmes d'équivalence des diplômes.

3. Chaque université offre les enseignements classiques de base en théologie, philosophie, droit, droit canon.

Il s'y ajoute d'autres disciplines diverses selon les établissements.

4. La langue latine, langue d'enseignement, a été abandonnée après le Concile Vatican II, au profit de l'italien dont la connaissance est indispensable pour toute personne souhaitant s'inscrire dans une université pontificale. Cependant la connaissance du grec et du latin est souvent nécessaire, ainsi que celle d'une ou deux langues modernes, en plus de l'italien. Certaines universités ont des sections anglophones (la Grégorienne, l'Angelicum).

Les examens peuvent cependant être passés dans les principales langues européennes (italien, anglais, allemand, portugais, espagnol et français).

III – Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

En l'absence d'un système d'évaluation, il est difficile d'évaluer le système d'enseignement supérieur du Saint-Siège. Il a un public extrêmement hétérogène : formations initiales très inégales, difficultés d'adaptation des étudiants, problèmes linguistiques. Il parvient cependant à dégager de vrais secteurs d'excellence dans les disciplines traditionnelles (études bibliques à l'université Grégorienne, théologie fondamentale à l'université du Latran) mais aussi dans des disciplines neuves (communications sociales à l'Université de la Sainte-Croix, sciences de l'éducation à l'Université Salésienne).

IV Coopération existante avec les établissements d'enseignement supérieur français

(Pas d'information disponible)

V- Orientation à donner à de nouvelles actions de coopération

Les principales actions menées actuellement portent sur :

- ⇒ les bourses linguistiques
- ⇒ les dons de livres
- ⇒ un prix littéraire
- ⇒ un cycle de cours sur la philosophie française dans une université pontificale.

Les deux premières actions ont fait l'objet d'un assainissement et d'un effort de rationalisation en 2000. Les bourses linguistiques sont attribuées à l'issue d'examens écrits et oraux. Cette procédure a permis d'éliminer les candidats fantaisistes et touristiques.

Les dons de livres destinés aux bibliothèques des établissements pontificaux permettent de diffuser les productions françaises les plus récentes. Le Service culturel de l'Ambassade fait don de livres français et d'abonnements à des revues aux principales universités pontificales et à des partenaires privilégiés, notamment à la Secrétairerie d'Etat.

Le prix littéraire « Henri de Lubac », créé en 2004 en honneur du grand théologien français du siècle dernier, récompense la meilleure thèse soutenue en français dans les universités pontificales.

Le cycle de cours sur la philosophie française, en partenariat avec l'Université Grégorienne : il s'agit de conférences publiques rassemblées en un cycle que des étudiants de la Faculté de philosophie de la Grégorienne peuvent faire valider en crédits.

VI- Contacts utiles

Ambassade de France près le Saint-Siège Service culturel

via Piave, 23
00187 – Roma
Tél. 00 30 06 42 03 09 31
Fax : 00 39 06 42 03 09 68
Courriel : ambfrssg@tin.it
Mgr. Patrick Valdrini
Conseiller de coopération et d'action culturelle

Congrégation de l'Éducation Catholique

Palazzo delle Congregazioni
piazza Pio XII, 3
Tél. 00 39 06 69 88 41 67
Fax : 00 39 06 69 88 41 72

Université Pontificale Grégorienne

piazza della Pilotta, 4
00187 – Roma
Tél : 06 67 011
Fax : 06 67 01 54 19
Courriel : segreteria@unigre.it
Site : www.unigre.it

Institut Pontifical Biblique

via della Pilotta, 25
00187 Roma
Tél. 06 69 52 61
Fax : 06 69 52 66 211
Courriel : pibsegr@pib.urbe.it

Institut Pontifical Oriental

piazza S.M. Maggiore, 7
00185 – Roma
Tél. 06 447 41 70
Fax : 446 55 76
Courriel : vall@pio.urbe.it

Université Pontificale du Latran

piazza S. Giovanni in Laterano, 4
00184 – Roma
Tél. 06 69 88 64 01
Fax : 06 69 88 61 33
Courriel : info@pul.it

Institut Pontifical « Giovanni Paolo II » pour la Famille et le Mariage

piazza S. Giovanni in Laterano, 4
00120 - Città del Vaticano
Tél. 06 69 88 61 13
Fax : 06 69 88 61 03
Courriel : segreteria@istitutogp2.it

Université Pontificale Urbanienne

via Urbano VIII, 16
00165 – Roma
Tél. 06 69 88 96 11
Fax : 06 69 88 18 71
Courriel : segreteria@urbaniana.edu

Université Pontificale Saint-Thomas d'Aquin (Angelicum)

Largo Angelicum, 1
00184 – Roma
Tél. 06 67 021
Fax : 06 679 04 07
Courriel : segreteria@pust.urbe.it

Université Pontificale Salésienne

piazza dell'Ateneo salesiano, 1
00139 – Rome
Tél. 06 87 29 01
Fax : 06 87 29 03 18
Courriel : segreteria@unisal.it

Université Pontificale de la Sainte-Croix
piazza dell'Apollinare, 49
00186 Roma
Tél. 06 681 641
Fax : 06 68 16 44 00
Courriel : santacroce@pusc.it

Université Pontificale « Antonianum »
via Merulana, 124
00185 Roma
Tél. 06 70 37 35 02
Fax : 06 70 37 36 04
Courriel : segreteriaapaa@ofm.org

Athénée Pontifical Saint-Anselme
piazza Cavalieri id Malta, 5
00153 – Roma
Tél. 06 579 12 79
Fax : 06 579 14 09
Courriel : ansegr@tin.it

Athénée Pontifical « Regina Apostolorum »
via degli Aldobrandeschi, 190
00163 – Roma
Tél. 06 66 52 78 00
Fax : 06 66 52 78 14
Courriel : segreteria@upra.org

Institut Pontifical de Musique Sacrée
via di Torre Rossa, 21
00165 – Roma
Tél. 06 663 87 92
Fax : 06 662 24 53
Courriel : pims@musica-sacra.va

Institut Pontifical d'Archéologie Chrétienne
via Napoleone III, 1
00185 – Roma
Tél. 06 446 55 74
Fax : 06 446 91 97
Courriel : piac@piac.it

Faculté Pontificale Théologique « San Bonaventura »
via del Serafico, 1
00142 – Roma
Tél. 06 51 50 32 06
Fax : 06 519 20 67
Courriel : seraphicum1@ofmconv.org

Faculté Pontificale Théologique et Institut de Spiritualité « Teresianum »
piazza San Pancrazio, 5/a
00152 – Roma
Tél. 06 58 54 01
Fax : 06 585 40 243
Courriel : segreteria@teresianum.org

Faculté Pontificale Théologique « Marianum »
viale Trenta Aprile, 6
00153 – Roma
Tél. 06 583 91 61
Fax : 06 588 02 92
Courriel : marianum@marianum.it

Institut Pontifical d'Études Arabes et d'Islamologie
viale di Trastevere, 89
00153 – Roma
Tél. 05 588 26 11
Fax : 06 588 25 95
Courriel : info@pisai.it

Faculté Pontificale des Sciences de l'Éducation « Auxilium »
via Cremolino, 141
00166 – Roma
Tél. 06 61 57 201
Fax : 06 61 56 46 40
Courriel : aux.segreteria@pcn.net

Mise à jour : 16.08.07